RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01337
Numéro SIREN : 323 177 832
Nom ou dénomination : PERRENOT BONNAFOUX

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2021 sous le numéro de dépôt B2021/004794

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2021

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : PERRENOT BONNAFOUX — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise ROUTE DE ROMANS 26260 SAINT DONAT SUR HERBASSE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 32317783200033 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	38 029	AG 38 029		
	Fonds commercial (1)	AH	125 253	AI	125 253	125 253
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	70 157	AQ 65 565	4 593	(0)
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	33 654	AS 31 373	2 281	(0)
	Autres immobilisations corporelles	AT	368 482	AU 353 954	14 528	17 080
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	78	CV	78	78
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	900	BG	900	
	Autres immobilisations financières*	BH	30	BI	30	590
	TOTAL (II)	BJ	636 583	BK 488 920	147 663	143 001
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	80 805	BM	80 805	63 923
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 070 869	BY 104	2 070 766	2 389 483
	Autres créances (3)	BZ	767 861	CA	767 861	644 022
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	849 725	CG	849 725	1 021 996
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	29 237	CI	29 237	8 516
	TOTAL (III)	CJ	3 798 498	CK 104	3 798 394	4 127 941
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 435 082	1A 489 024	3 946 057	4 270 941

CERTIFIÉ CONFORME

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 900 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : PERRENOT BONNAFOUX — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 16 520)	DA	16 520	16 520
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	477 214	477 214
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 652	1 652
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 008 367	1 193 784
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	67 235	15 301
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	13 272	15 352
	TOTAL (I)	DL	1 584 260	1 719 822
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		30 900
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		30 900
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	669	58 564
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	26 760	3 861
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 328 324	1 755 831
	Dettes fiscales et sociales	DY	962 017	652 711
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	44 028	48 641
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		612
	TOTAL (IV)	EC	2 361 798	2 520 219
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 946 057	4 270 941

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 361 798	2 520 219
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		57 365

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : PERRENOT BONNAFOUX — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	13 201 012	FH	30 719	FI	13 231 731	14 777 123
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	13 201 012	FK	30 719	FL	13 231 731	14 777 123
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	82 986	89 108
	Autres produits (1) (11)					FQ	30	14
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	13 314 747	14 866 245
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 362 861	2 731 661
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(53 516)	30 810
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	7 247 428	8 261 635
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	202 677	180 252
	Salaires et traitements*					FY	2 603 911	2 622 499
	Charges sociales (10)					FZ	632 569	683 615
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	1 711	2 343
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		5 900
	Autres charges (12)					GE	264 650	295 560
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	13 262 291	14 814 277
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	52 456	51 969
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		423
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		423
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	617	2
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	617	2
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(617)	421
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	51 839	52 390

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : PERRENOT BONNAF'OUX — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 091	3 930
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	15 600	1 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	27 080	343
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	43 771	5 272
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	135	13 817
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 080	283
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		25 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 215	39 100
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	41 556	(33 828)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	26 160	3 261
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	13 358 518	14 871 941
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	13 291 283	14 856 640
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	67 235	15 301
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	27 905	27 338
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	127 068	167 772
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	7 814	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	50 426	89 108
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	264 635	295 542
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 ; dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	2 215	43 771

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : PERRENOT BONNAFOUX

31/12/2020

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CESSION IMMOBILISATIONS	2 080	15 600
AMENDES AU CODE DE LA ROUTE	135	
RENTREES CREANCES AMORT		1 091
REPRISE AMORT DEROGATOIRES		2 080
REPRISE PRC EXCEPT		25 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2021

Désignation de l'entreprise : PERRENOT BONNAFOUX — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	163 282	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP	65 509	KQ		KR	4 648
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS	31 164	KT		KU	2 490
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	38 817	KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *			KY	370 716	KZ		LA	975
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	53 154	LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	559 361	LO		LP	8 113
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U	78	8V		8W	
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	590	1U		1V	2 940
	TOTAL IV			LQ	668	LR		LS	2 940
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	723 310	ØH		ØJ	11 053

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW	163 282	1X	163 282
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	70 157	MI	70 157
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	33 654	ML	33 654
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	38 817	MO	38 817
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	95 180	MQ	276 511	MR	276 511
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	53 154	MU	53 154
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	95 180	NH	472 294	NI	472 294
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	78	ØZ	78
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2 600	2F	930	2G	930
	TOTAL IV		I3		NJ	2 600	NK	1 008	2H	1 008
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	97 780	ØL	636 583	ØM	636 583

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

6 AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : PERRENOT BONNAFOUX — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	38 029	PF		PG		PH	38 029
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	65 509	PW	56	PX		PY	65 565
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	31 164	QA	209	QB		QC	31 373
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	37 824	QE	747	QF		QG	38 571
	Matériel de transport	QH	354 629	QI	700	QJ	93 101	QK	262 228
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	53 154	QM		QN		QO	53 154
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	542 281	QV	1 711	QW	93 101	QX	450 892
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	580 310	ØP	1 711	ØQ	93 101	ØR	488 920

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	2 080	V5	(2 080)
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7	2 080	X8	(2 080)
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU	2 080	NV	(2 080)

Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	2 080	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	(2 080)

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : PERRENOT BONNAFOUX — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	15 352	TM		TN	2 080	TO	13 272
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	15 352	TS		TT	2 080	TU	13 272
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	30 900	5W		5X	30 900	5Y	
	TOTAL II	5Z	30 900	TV		TW	30 900	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	1 374	6U		6V	1 270	6W	104
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	25 390	6Y		6Z	25 390	7A	
	TOTAL III	7B	26 764	TY		TZ	26 660	UA	104
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	73 016	UB		UC	59 640	UD	13 376
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF	32 560		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK	27 080		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : PERRENOT BONNAFOUX

31/12/2020

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
AUTRES PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
PROVISION RISQUE CLIENTS	30 900		30 900	
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
PROV RBT ASSU SATM NON RECU	25 390		25 390	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2021

Désignation de l'entreprise : PERRENOT BONNAFOUX — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	900	UR	900	US	
	Autres immobilisations financières	UT	30	UV		UW	30
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	125		125		
	Autres créances clients	UX	2 070 745		2 070 745		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	835		835		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	79 493		79 493		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	165 706		165 706		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	13 991		13 991		
	Groupe et associés (2)	VC	500 000		500 000		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	7 837		7 837		
	Charges constatées d'avance	VS	29 237		29 237		
	TOTAUX	VT	2 868 898	VU	2 868 868	VV	30
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	2 940				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	2 600				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	669	669		
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	600	600		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 328 324	1 328 324		
Personnel et comptes rattachés		8C	334 649	334 649		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	194 049	194 049		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	408 907	408 907		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	24 412	24 412		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	26 160	26 160		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	44 028	44 028		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	2 361 798	VZ 2 361 798		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : PERRENOT BONNAFOUX — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/12/2020

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	67 235
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art, 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	12 626	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	12 761
	Amendes et pénalités	WJ	135	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	26 160
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)						I8	
	Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé — DONT * Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	
	DONT * Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	106 156

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						WT	
	Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	12 729
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	
	Plus-values nettes à long terme — imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)						WH	
	Plus-values nettes à long terme — imposées aux taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A					XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		XF	
				Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodéciès)	1F			
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB			
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5						
	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA						
	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC						
	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC						
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2) — Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI		XG	
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
						TOTAL II	XH	12 729

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	93 427
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	93 427
		XO	

Cegid Quadra

PERRENOT BONNAFOUX
Société par actions simplifiée au capital de 16 520 euros
Siège social : Route de Romans
SAINT DONAT SUR L'HERBASSE (26260)
323 177 832 RCS ROMANS

AFFECTATION du RESULTAT
de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020
par décision de l'associée unique
du 3 mai 2021

TROISIEME DECISION

L'associée unique, sur la proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 67 235,18 euros, augmenté d'une somme de 32 710,82 euros prélevée sur le compte « autres réserves », soit une somme totale de99 946,00 euros, à l'associée unique à titre de dividendes.

Il sera ainsi attribué à chaque action un dividende de 121,00 €, éligible au titre de l'impôt sur le revenu à l'abattement de 40% prévu par l'article 158-3-2 ° du Code Général des Impôts.
Ce dividende sera payable aux caisses de la société à l'issue de la présente consultation.

Pour satisfaire aux dispositions légales, l'associée unique prend acte :

1°) que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8% perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes. L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoute 17,2% de prélèvements sociaux, soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

2°) qu'il a été procédé au titre des trois derniers exercices aux distributions de dividendes suivantes :

	Dividendes/action
Exercice clos le 31 décembre 2019	243,00 €
Exercice clos le 31 décembre 2018	NEANT
Exercice clos le 31 décembre 2017	NEANT

3°) que les dividendes versés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 étaient éligibles au titre de l'impôt sur le revenu à l'abattement de 40% prévu par l'article 158-3-2 ° du Code Général des Impôts.

Pour copie certifiée conforme,
La Présidente

Gabriel POLONY
Florence ARMAND
Camille REYNAUD
Françoise POUSSE
Cédric FAY

SAS PERRENOT BONNAFOUX

Société par actions simplifiée au capital de 16 520 euros

Route de Romans, 26260 Saint Donat sur l'Herbasse

RCS ROMANS 323 177 832

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2020

Gabriel POLONY
Florence ARMAND
Camille REYNAUD
Françoise POUSSE
Cédric FAY

SOMMAIRE

1 - Rapport des Commissaires aux Comptes 4 pages

2 - Comptes Annuels
- Bilan et Compte de résultat 4 pages
- Annexes 12 pages

Gabriel POLONY
Florence ARMAND
Camille REYNAUD
Françoise POUSSE
Cédric FAY

1 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Gabriel POLONY
Florence ARMAND
Camille REYNAUD
Françoise POUSSE
Cédric FAY

A l'associée unique de la société PERRENOT BONNAFOUX.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PERRENOT BONNAFOUX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les fonds de commerce font l'objet d'une évaluation selon les modalités décrites dans l'annexe. Nous avons examiné les conditions de mise en œuvre de ce test de dépréciation, contrôlé la cohérence des hypothèses retenues pour la réalisation de ce test et nous avons aussi vérifié que la note en annexe donne une information appropriée.

Les créances clients sont valorisées selon les modalités décrites dans la note de l'annexe intitulée "Evaluation des créances et des dettes". Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables appliquées par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de cette méthode et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

CRC AUDIT
& COMMISSARIAT AUX COMPTES

Gabriel POLONY
Florence ARMAND
Camille REYNAUD
Françoise POUSSE
Cédric FAY

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence,

Pour la société CRC

Gabriel POLONY
Commissaire aux comptes

Gabriel POLONY
Florence ARMAND
Camille REYNAUD
Françoise POUSSE
Cédric FAY

2 - LES COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	38 029	38 029				
	Fonds commercial (1)	125 253		125 253	125 253		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	70 157	65 565	4 593	0	4 593	NS
	Installations techniques, matériel et outillage	33 654	31 373	2 281	0	2 281	NS
	Autres immobilisations corporelles	368 482	353 954	14 528	17 080	2 551-	14.94-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	78		78	78		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	900		900		900	
	Autres immobilisations financières	30		30	590	560-	94.92-
	Total II	636 583	488 920	147 663	143 001	4 663	3.26
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	80 805		80 805	63 923	16 882	26.41
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 070 869	104	2 070 766	2 389 483	318 718-	13.34-
	Autres créances	767 861		767 861	644 022	123 839	19.23
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	849 725		849 725	1 021 996	172 271-	16.86-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	29 237		29 237	8 516	20 721	243.31
	Total III	3 798 498	104	3 798 394	4 127 941	329 546-	7.98-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 435 082	489 024	3 946 057	4 270 941	324 884-	7.61-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 16 520)	16 520	16 520		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	477 214	477 214		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 652	1 652		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 008 367	1 193 784	185 417-	15.53-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	67 235	15 301	51 934	339.41
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	13 272	15 352	2 080-	13.55-
	Total I	1 584 260	1 719 822	135 563-	7.88-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques		30 900	30 900-	100.00-
	Provisions pour charges				
	Total III		30 900	30 900-	100.00-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	669	58 564	57 895-	98.86-
	Emprunts et dettes financières diverses	26 760	3 861	22 899	593.08
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 328 324	1 755 831	427 507-	24.35-
	Dettes fiscales et sociales	962 017	652 711	309 307	47.39
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	44 028	48 641	4 613-	9.48-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		612	612-	100.00-
	Total IV	2 361 798	2 520 219	158 421-	6.29-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 946 057	4 270 941	324 884-	7.61-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 361 798	2 520 219		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	13 201 012	30 719	13 231 731	14 777 123	1 545 392-	10.46-
Chiffre d'affaires NET	13 201 012	30 719	13 231 731	14 777 123	1 545 392-	10.46-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			82 986	89 108	6 122-	6.87-
Autres produits			30	14	16	119.30
Total des Produits d'exploitation (I)			13 314 747	14 866 245	1 551 498-	10.44-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 362 861	2 731 661	368 800-	13.50-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			53 516-	30 810	84 326-	273.69-
Autres achats et charges externes *			7 247 428	8 261 635	1 014 207-	12.28-
Impôts, taxes et versements assimilés			202 677	180 252	22 425	12.44
Salaires et traitements			2 603 911	2 622 499	18 588-	0.71-
Charges sociales			632 569	683 615	51 047-	7.47-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 711	2 343	632-	26.98-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions				5 900	5 900-	100.00-
Autres charges			264 650	295 560	30 910-	10.46-
Total des Charges d'exploitation (II)			13 262 291	14 814 277	1 551 986-	10.48-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			52 456	51 969	488	0.94
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		423	423-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		423	423-	100.00-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	617	2	615	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	617	2	615	NS
2. Résultat financier (V-VI)	617-	421	1 038-	246.59-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	51 839	52 390	551-	1.05-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 091	3 930	2 838-	72.23-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 600	1 000	14 600	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	27 080	343	26 737	NS
Total VII	43 771	5 272	38 499	730.20
harges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	135	13 817	13 682-	99.02-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 080	283	1 797	635.54
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		25 000	25 000-	100.00-
Total VIII	2 215	39 100	36 885-	94.34-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	41 556	33 828-	75 384	222.85
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	26 160	3 261	22 899	702.21
Total des produits (I+III+V+VII)	13 358 518	14 871 941	1 513 422-	10.18-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 291 283	14 856 640	1 565 356-	10.54-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	67 235	15 301	51 934	339.41
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	127 068	167 772		
: Redevance de crédit bail immobilier				

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 946 057.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 13 231 730.77 Euros et dégageant un bénéfice de 67 235.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

Cependant, l'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Cet état de crise étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2014 à jour du règlement ANC 2018-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Informations générales complémentaires

TITRES DE PARTICIPATION :

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Pour chaque titre de participation, une valeur d'usage est déterminée selon les cas sur la base de l'actif net ré-estimé ou sur la base de la rentabilité. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

RESULTAT EXCEPTIONNEL :

Le résultat exceptionnel est composé d'événements ou transactions distincts des activités ordinaires de la société.

INTEGRATION FISCALE :

Conformément aux dispositions de l'article 223A du C.G.I., et de la décision prise par notre Président en date du 31/12/2016, la société ZAMENHOF EXPLOITATION se constitue seule redevable de l'impôt sur les résultats de notre société à compter de l'exercice ouvert au premier janvier 2017.

Cette option est valable pour la durée d'application restant à courir pour le régime Groupe ZAMENHOF EXPLOITATION.

Ce régime n'entraine aucune modification sur le calcul de l'impôt de notre société.
L'impôt déterminé au titre de cet exercice 2020 est de 26 160 euros et, sous déduction des crédits d'impôts, sera versé ou remboursé par la mère intégrante, la société ZAMENHOF EXPLOITATION.

FONDS COMMERCIAL

La société considère que les fonds commerciaux qu'elle contrôle ont une durée d'utilisation qui n'est pas limitée dans le temps.

Conformément aux nouvelles dispositions règlementaires, à chaque clôture à compter de 2016, la société réalise un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur recouvrable de ces fonds commerciaux est toujours supérieure à la valeur comptable de ceux-ci.

Dans le cas inverse, une dépréciation est comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Compte tenu des risques encourus, les créances douteuses sont provisionnées à 100% y compris la partie privilégiée (notamment les droits de douane facturés).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	163 282		
Installations générales agencements aménagements des constructions	65 509		4 648
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	31 164		2 490
Installations générales agencements aménagements divers	38 817		
Matériel de transport	370 716		975
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	53 154		
TOTAL	559 361		8 113
Autres participations	78		
Prêts, autres immobilisations financières	590		2 940
TOTAL	668		2 940
TOTAL GENERAL	723 310		11 053

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			163 282	163 282
Installations générales agencements aménagements constr.			70 157	70 157
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			33 654	33 654
Installations générales agencements aménagements divers			38 817	38 817
Matériel de transport		95 180	276 511	276 511
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			53 154	53 154
TOTAL		95 180	472 294	472 294
Autres participations			78	78
Prêts, autres immobilisations financières		2 600	930	930
TOTAL		2 600	1 008	1 008
TOTAL GENERAL		97 780	636 583	636 583

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	38 029			38 029
Installations générales agencements aménagements constr.	65 509	56		65 565
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	31 164	209		31 373
Installations générales agencements aménagements divers	37 824	747		38 571
Matériel de transport	354 629	700	93 101	262 228
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	53 154			53 154
TOTAL	542 281	1 711	93 101	450 892
TOTAL GENERAL	580 310	1 711	93 101	488 920

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	56				
Instal.techniques matériel outillage indus.	209				
Instal.générales agenc.aménag.divers	747				
Matériel de transport	700				
TOTAL	1 711				
TOTAL GENERAL	1 711				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	15 352		2 080		13 272
TOTAL	15 352		2 080		13 272

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	30 900		30 900		
TOTAL	30 900		30 900		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 374		1 270		104
Autres provisions pour dépréciation	25 390		25 390		
TOTAL	26 764		26 660		104
TOTAL GENERAL	73 016		59 640		13 376
Dont dotations et reprises					
d'exploitation			32 560		
exceptionnelles			27 080		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	900	900	
Autres immobilisations financières	30		30
Clients douteux ou litigieux	125	125	
Autres créances clients	2 070 745	2 070 745	
Personnel et comptes rattachés	835	835	
Impôts sur les bénéfices	79 493	79 493	
Taxe sur la valeur ajoutée	165 706	165 706	
Divers état et autres collectivités publiques	13 991	13 991	
Groupe et associés	500 000	500 000	
Débiteurs divers	7 837	7 837	
Charges constatées d'avance	29 237	29 237	
TOTAL	2 868 898	2 868 868	30
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	2 300		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 400		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	669	669		
Emprunts et dettes financières divers	600	600		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 328 324	1 328 324		
Personnel et comptes rattachés	334 649	334 649		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	194 049	194 049		
Taxe sur la valeur ajoutée	408 907	408 907		
Autres impôts taxes et assimilés	24 412	24 412		
Groupe et associés	26 160	26 160		
Autres dettes	44 028	44 028		
TOTAL	2 361 798	2 361 798		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	20.0000	826			826

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commerce Transports B	125 253			125 253	
Total	125 253			125 253	

La société considère que les fonds commerciaux qu'elle contrôle ont une durée d'utilisation qui n'est pas limitée dans le temps.

Conformément aux nouvelles dispositions règlementaires, à chaque clôture à compter de 2018, la société réalise un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur recouvrable de ces fonds commerciaux est toujours supérieure à la valeur comptable de ceux-ci.

Dans le cas inverse, une dépréciation est comptabilisée dans le résultat de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

l'exercice.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
ACTRANS-ACSDISK-WINDOWS	5 360	100.00
LOXANE-EXTENS-SERVEUR...	21 615	50.00
MICROSOFT-VMMARE	4 559	33.33
AGATSQL	6 495	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagt batimen	Linéaire	7 ans
Agencements installations dive	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 6 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	19 703
Autres créances	21 828
Total	41 530

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des produits à recevoir

	Montant
41810000- CLT FACTURES A ETABLIR	19 703
40980001- FRS RRR A OBTENIR AVOIRS NON PARVENUS	6 260
44861000- CET CVAE	2 749
44870000- ETAT PRODUIT A RECEVOIR	11 242
46870000- PRODUITS A RECEVOIR	1 576
Total	41 530

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	669
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 446
Dettes fiscales et sociales	264 178
Total	363 293

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges à payer

	Montant
51860000- INTERETS COURUS A PAYER	669
40810000- FRS FACTURES NON PARVENUS	98 446
42820000- DETTES PROV P/ CP	177 962
42820100- DETTES PROV P/ RC RCS	11 879
43820000- PROV CHARGES SUR CP	49 829
43820100- PROV CHARGE SUR RC RCS	3 326
44861300- FORMATION PROFESSIONNELLE	4 300
44861400- EFFORT A LA CONSTRUCTION	12 626
44861500- TAXE APPRENTISSAGE	4 257
Total	363 294

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	29 237
Total	29 237

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
48600000 SUR 61680000	2 533		
48600000 SUR 61320000	16 499		
48600000 SUR 61353000	250		
48600000 SUR 61520000	161		
48600000 SUR LLD	9 794		
Total	29 237		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	4
Employés	5
Ouvriers	78
Total	90

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	51 839	14 486
Résultat exceptionnel (hors participation)	41 556	11 673
Résultat comptable (hors participation)	93 395	26 160

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions		16 250
Autres engagements donnés :		128 241
CREDIT BAIL	127 068	
LLD	1 173	
Total (1)		144 491

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
		45 613
Engagement total		45 613

Hypothèses de calculs retenues

- Méthode prospective des unités de crédits projetés.
- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- départ à l'initiative du salarié
- Turnover de 8% par an
- taux de charges sociales retenus : 28%.
- taux d'actualisation = 0.77%
- table de mortalité : INSEE 2016 par catégorie socioprofessionnelle.
- Convention collective nationale des transports routiers

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ZAMENHOF EXPLOITATION	SAS	39 107 700	ROUTE DE ROMANS 26260 SAINT DONAT

Notre société est également consolidée par intégration globale via le palier ZAMENHOF EXPLOITATION, par la Holding HIGHWAY, SAS au capital de 43 500 000 euros, sise 27 rue Marbeuf 75008 Paris.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- RENTREES CREANCES AMORT	1 091	77140010
- PROD CESSION IMMO PARC EXO	5 000	77512200
- PROD CESSION MMO PARC SOUSMIS	10 600	77512210
- REPRISE AMORT DEROGATOIRE	2 080	78723000
- REPRISE PRC EXCEPT	25 000	78750000
Total	43 771	
Charges exceptionnelles		
- AMENDES NON DED IS	135	67122000
- VNC IMMO PARC CEDEES	2 080	67522200
Total	2 215	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REMBOURSEMENT TIPP	28 429
TRANSFERT DE CHARGES GARAGES	4 965
TRANSFERT DE CHARGES LITIGES	1 365
TRANSFERT DE CHARGES PERSONNEL CHAUFFEURS	15 665
Total	50 424